

Conseil communal de Lausanne

Postulat : Favorisons des camps scolaires écologiques

La Municipalité de Lausanne, dont la majorité est acquise à la cause écologique, cite dans son programme de législature notre ville comme ville verte par excellence. Il en est donc de sa responsabilité de favoriser une éducation en adéquation avec les principes écologiques. Comment dès lors justifier que notre commune finance des camps scolaires dont les déplacements se fassent de la manière la moins écologique possible : l'avion ?

Le constat est fait que 2 % des rejets mondiaux de CO₂ sont émis par les avions de ligne ! Sauf que, pour la Suisse, on est à près de 20% des émissions dues au trafic aérien. Mais les avions rejettent également d'autres gaz comme l'oxyde d'azote (NO_x), le monoxyde de carbone (CO), les hydrocarbures (HC), le dioxyde de soufre (SO₂) et les particules en suspension PM₁₀ et PM_{2,5}. Si le kérosène est nocif pour l'atmosphère, renforce l'effet de serre, contribue au réchauffement climatique et impacte la faune et la flore (notamment lors des largages de kérosène en forêt), ses conséquences ne sont pas seulement environnementales. Le kérosène est également responsable de maux de tête, de vertiges et de nausées, sans compter les particules ultra-fines qui s'incorporent dans notre organisme, laissant des traces dans les poumons, le foie et l'urine. Le constat est également fait que nous volons deux fois plus que nos voisins et, qu'ainsi, d'ici à 2030, le trafic aérien devienne la principale source de dégradation climatique de notre pays. Bien sûr l'avion long courrier peut se justifier exceptionnellement pour de longs périples, mais les voyages d'études, eux, ne se déroulent que sur peu de jours. Ainsi, prendre l'avion sur de courtes distances et ce pour un voyage de quelques jours à peine rend le bilan carbone du trajet encore bien pire.

L'éducation au développement durable fait partie intégrante du Plan d'étude romand. Ce sujet semble de plus avoir un écho très favorable auprès de notre jeunesse puisque 10'000 écolier.e.s et étudiant.e.s ont défilé dans les rues de Lausanne le vendredi 18 janvier dernier pour appeler la population et nos politiques à lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Il s'agit donc simplement d'écouter notre jeunesse qui semble consciente de la pollution qu'engendrent les déplacements en avion. A Fribourg des collégien.ne.s ont lancé lundi une pétition pour interdire, dès la prochaine rentrée scolaire, le déplacement en avion lors des voyages d'étude. Certaines communes sont en train de mener d'ailleurs cette réflexion, se dirigeant vers la même solution que propose ce postulat, la commune du Mont s/Lausanne a déjà franchi le pas puisqu'elle vient de décider de ne plus financer les voyages en avion de ses élèves.

Outre le problème écologique, il s'agit de réfléchir également au problème social car les déplacements se font le plus souvent en utilisant les compagnies à bas coûts, dont le modèle social et le traitement des employé.e.s engendre des coûts sociaux pour les collectivités publiques. Notons également que ce postulat permettra à nos élèves de (re)découvrir nos contrées, cette mesure ayant de facto un effet de relocalisation des destinations de voyages (Suisse ou étranger proche). Car oui, comme le disait notre illustre Jean Villard Gilles : « On a un bien beau pays » !

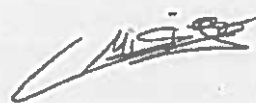
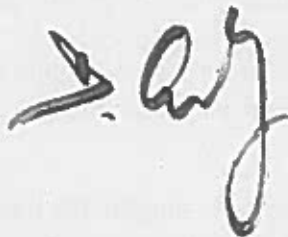
Conseil communal de Lausanne

La proposition émise par ce postulat constitue donc un outil dont peut/doit user notre Municipalité pour se mettre en cohérence avec son programme de législature et tenter de répondre, un peu, aux enjeux écologiques que connaît notre planète.

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de subordonner le financement des camps scolaires à l'impossibilité de recourir à un déplacement par avion.

Lausanne, le 29.01.2019

L'initiate : Céline Misiego


Alvise L. Manzoni

Alig Gervais Benjamin Gaudet J. G. G. D. G. G.